



SYNTHÈSE du BUDGET INITIAL

Module informatisé de publication des budgets annuels



Commune de : **STOUMONT**

Adresse de l'administration:

Date d'arrêt du budget par le conseil:

Date d'approbation de la Tutelle:

Type document:

Exercice:

Directeur Général: Dominique GELIN

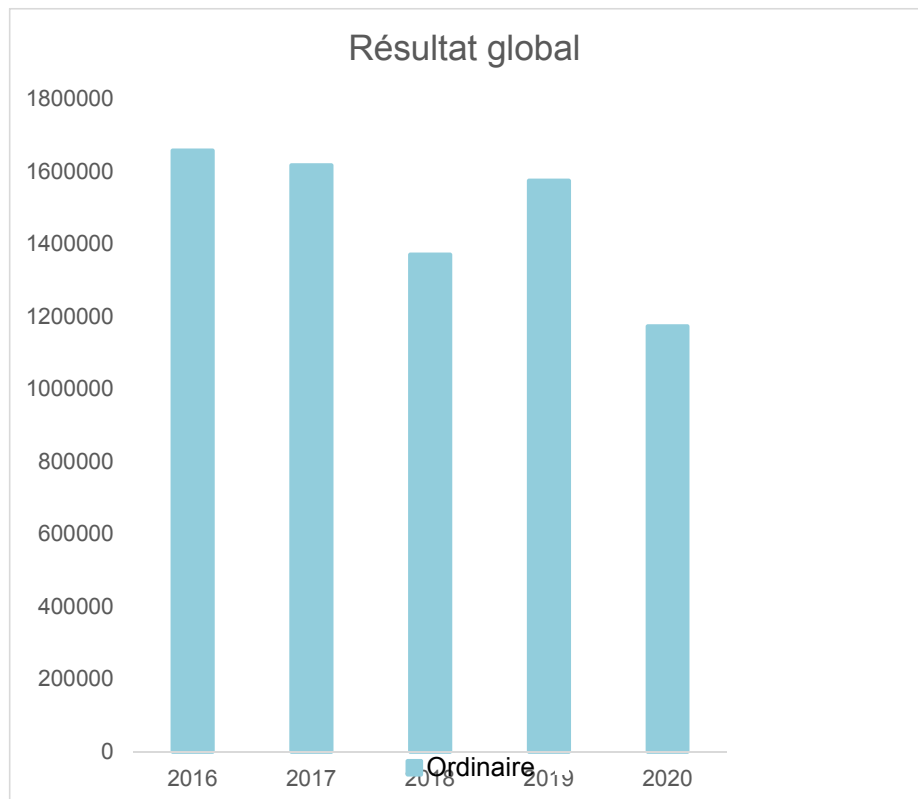
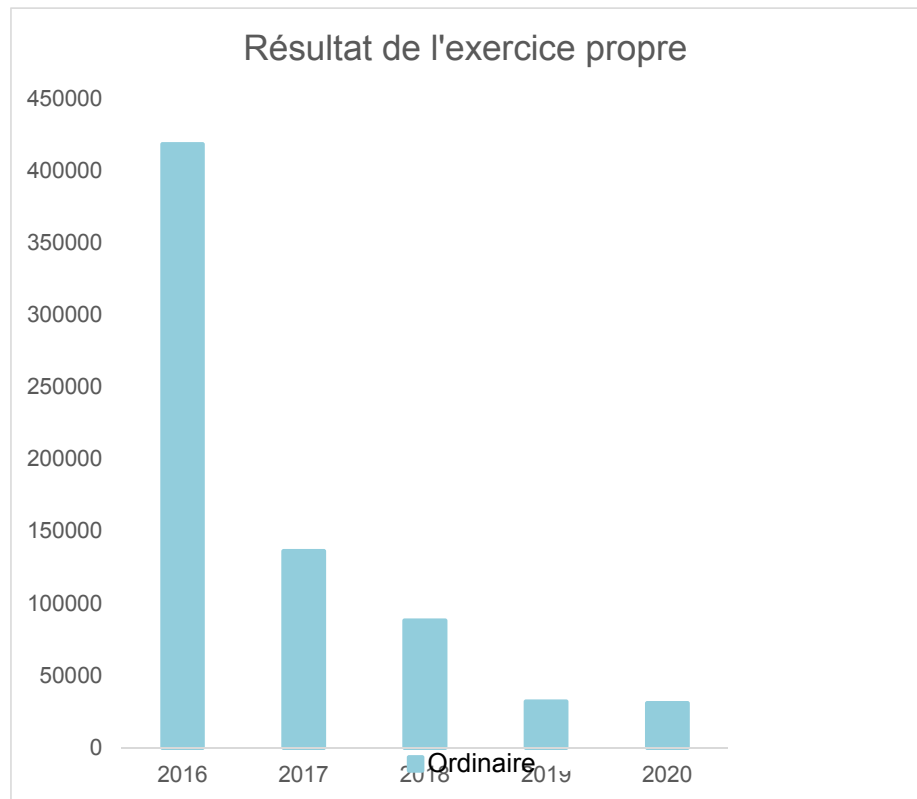
Tél: 080292660
Fax:
Email: dominique.gelin@stoumont.be

Directeur Financier: Jordan HALIN

Tél: 080292682
Fax:
Email: jordan.halin@stoumont.be

Evolution du résultat budgétaire ordinaire					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
Exercices:	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats Exercice Propre*	418.409	136.362	88.275	32.069	30.854
Résultat global* (avec exercices antérieurs et prélèvements)	1.658.185	1.617.654	1.370.931	1.574.515	1.173.056

* Montant arrondi à l'euro



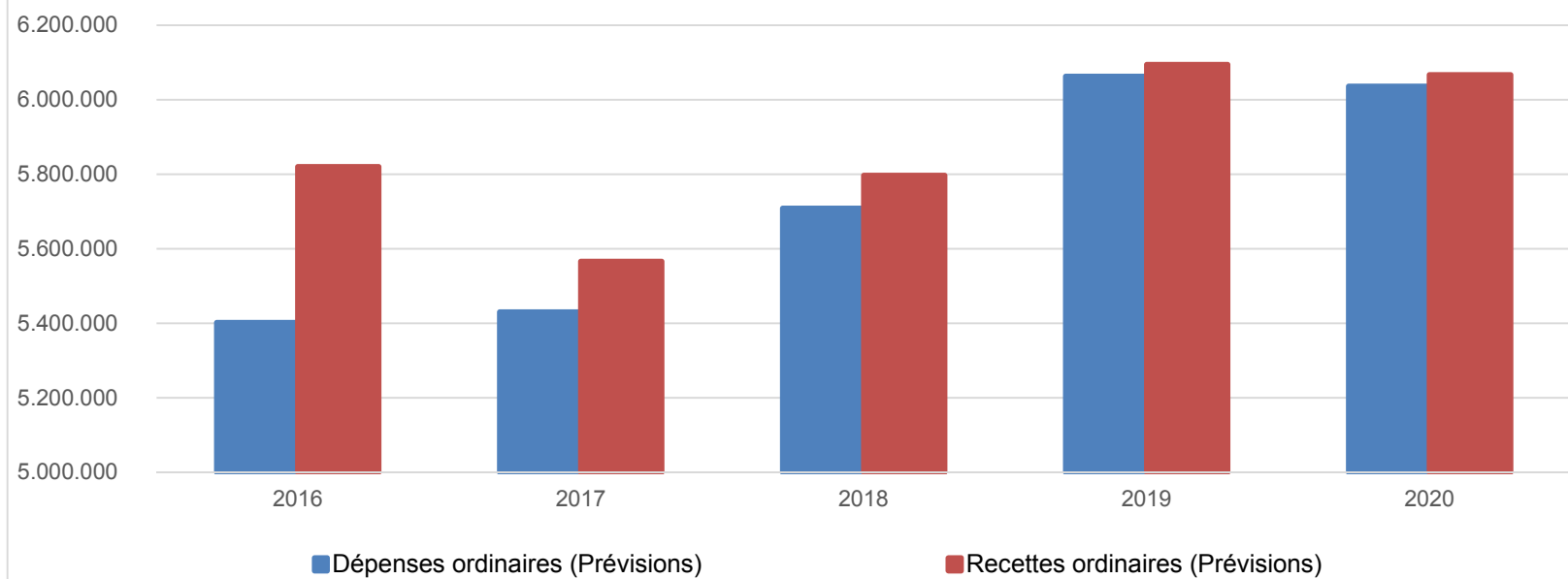
Ventilation économique des dépenses et des recettes ordinaires					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
	Dépenses ordinaires (Prévisions)				
Exercices:	2016	2017	2018	2019	2020
Personnel	2.386.111,88	2.395.749,72	2.538.056,53	2.696.972,35	2.746.327,07
Fonctionnement	962.385,23	961.830,49	1.063.942,64	1.178.292,38	1.125.807,32
Transferts	1.435.981,39	1.460.514,94	1.496.901,14	1.563.378,95	1.608.903,80
Dette	617.357,87	611.903,19	610.048,68	623.834,39	555.329,27
Prélèvements (hors 060)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total (exercice propre)*	5.401.836	5.429.998	5.708.949	6.062.478	6.036.367
Exercices antérieurs	122.690,33	111.608,73	64.002,00	34.002,00	20.263,35
Prélèvements	0,00	0,00	175.000,00	0,00	0,00
Total général*	5.524.527	5.541.607	5.947.951	6.096.480	6.056.631

* Montant arrondi à l'euro

Recettes ordinaires (Prévisions)					
Exercices:	2016	2017	2018	2019	2020
Prestation	1.576.881,30	1.472.204,72	1.538.541,00	1.681.101,62	1.478.693,70
Transferts	4.240.814,52	4.092.905,98	4.257.232,84	4.412.044,98	4.585.328,14
Dette	2.550,00	1.250,00	1.450,00	1.400,00	3.200,00
Prélèvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total (exercice propre)*	5.820.246	5.566.361	5.797.224	6.094.547	6.067.222
Exercices antérieurs	1.362.465,99	1.592.900,22	1.521.658,64	1.576.448,86	1.162.465,06
Prélèvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général*	7.182.712	7.159.261	7.318.882	7.670.995	7.229.687

* Montant arrondi à l'euro

Evolution des recettes et des dépenses ordinaires (exercice propre)



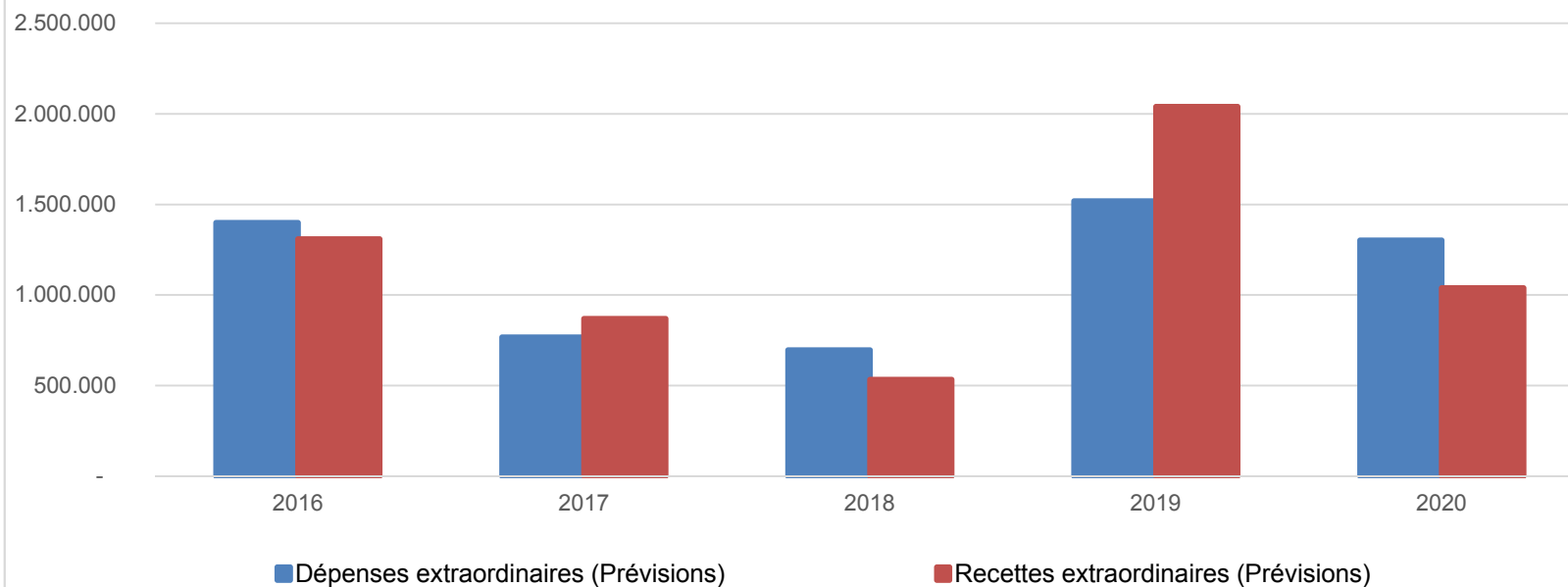
Ventilation économique des dépenses et des recettes extraordinaires					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
	Dépenses extraordinaires (Prévisions)				
Exercices:	2016	2017	2018	2019	2020
Transferts	3.080,00	3.000,00	30.000,00	0,00	15.000,00
Investissements	1.396.000,00	427.000,00	666.700,00	1.519.000,00	1.287.000,00
Dette	0,00	337.500,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total (exercice propre)*	1.399.080	767.500	696.700	1.519.000	1.302.000
Exercices antérieurs	985.000,00	180.000,00	25.000,00	0,00	360.150,00
Prélèvements	41.000,00	237.500,00	260.500,00	1.003.734,98	237.500,00
Total général*	2.425.080	1.185.000	982.200	2.522.735	1.899.650

* Montant arrondi à l'euro

Recettes extraordinaires (Prévisions)					
Exercices:	2016	2017	2018	2019	2020
Transferts	532.321,65	175.000,00	180.500,00	1.171.234,98	52.000,00
Investissements	41.000,00	237.500,00	237.500,00	237.500,00	237.500,00
Dette	735.000,00	457.000,00	115.000,00	630.000,00	750.000,00
Prélèvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total (exercice propre)*	1.308.322	869.500	533.000	2.038.735	1.039.500
Exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvements	1.116.758,35	315.500,00	449.200,00	484.000,00	860.150,00
Total général*	2.425.080	1.185.000	982.200	2.522.735	1.899.650

* Montant arrondi à l'euro

Evolution des recettes et des dépenses extraordinaires (exercice propre)



Ventilation fonctionnelle					
Evolution des dépenses ordinaires (exercice propre)					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
	2016	2017	2018	2019	2020
0 Recettes et dépenses générales	61.100,00	66.450,00	234.450,00	63.500,00	68.400,00
1 Administration générale	1.298.638,85	1.287.307,16	1.377.897,83	1.505.636,83	1.507.978,88
3 Sécurité	413.782,28	430.846,48	444.771,29	457.196,10	473.864,67
4 Voiries-communications	1.650.986,27	1.635.217,13	1.760.916,89	1.800.938,57	1.750.723,86
5 Industrie - commerce	30.254,26	36.995,32	44.195,85	63.394,90	76.259,48
6 Sylviculture- Agriculture	79.077,79	86.829,36	104.345,51	104.424,28	84.166,24
70>75 Enseignement	337.816,23	337.519,15	316.479,20	319.767,20	326.248,76
76>77 Culture et sports	337.820,92	339.207,69	358.501,21	371.233,10	375.177,58
78 Radio, télévision, presse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79 Culte	81.333,87	69.870,33	62.829,18	59.852,68	33.058,38
80>86 Action Sociale	436.134,57	463.434,88	506.142,13	529.120,62	544.712,65
87 Santé publique et hygiène	642.470,49	642.567,41	641.617,02	753.851,27	777.918,57
90>92 Logement	31.420,84	32.753,43	30.802,88	32.062,52	16.358,39
93 Aménagement du territoire	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.500,00	1.500,00

Ventilation fonctionnelle					
Evolution des recettes ordinaires (exercice propre)					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
	2016	2017	2018	2019	2020
0 Recettes et dépenses générales	4.891.603,66	4.986.620,23	5.021.528,59	5.232.060,19	4.968.652,02
1 Administration générale	271.950,99	258.310,23	266.311,00	288.717,54	297.027,99
3 Sécurité	0,00	11.307,90	21.000,00	20.000,00	19.574,00
4 Voiries-communications	317.630,35	328.505,25	358.789,11	352.059,66	339.391,22
5 Industrie - commerce	299.028,12	300.858,42	292.109,66	323.739,14	349.739,14
6 Sylviculture- Agriculture	658.424,48	513.611,41	546.634,03	534.731,41	292.573,00
70>75 Enseignement	122.503,36	124.080,83	126.028,90	128.197,36	125.071,85
76>77 Culture et sports	78.133,83	83.755,66	84.776,14	86.525,87	91.477,97
78 Radio, télévision, presse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79 Culte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
80>86 Action Sociale	6.125,00	6.125,00	6.125,00	6.125,00	6.125,00
87 Santé publique et hygiène	528.349,57	537.690,96	572.702,91	689.135,17	740.054,71
90>92 Logement	8.962,45	8.395,03	8.444,48	9.704,12	0,00
93 Aménagement du territoire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ventilation fonctionnelle					
Evolution des dépenses extraordinaires (exercice propre)					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
	2016	2017	2018	2019	2020
0 Recettes et dépenses générales	41.000,00	237.500,00	260.500,00	1.003.734,98	237.500,00
1 Administration générale	123.000,00	55.000,00	36.500,00	466.000,00	45.000,00
3 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Voiries-communications	849.000,00	45.000,00	299.000,00	317.000,00	1.063.000,00
5 Industrie - commerce	100.000,00	0,00	30.000,00	0,00	0,00
6 Sylviculture- Agriculture	6.000,00	15.000,00	5.000,00	2.000,00	2.000,00
70>75 Enseignement	0,00	140.000,00	140.000,00	181.000,00	15.000,00
76>77 Culture et sports	165.000,00	2.000,00	2.200,00	3.000,00	48.000,00
78 Radio, télévision, presse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79 Culte	9.080,00	3.000,00	0,00	0,00	0,00
80>86 Action Sociale	0,00	337.500,00	0,00	0,00	0,00
87 Santé publique et hygiène	147.000,00	170.000,00	184.000,00	550.000,00	129.000,00
90>92 Logement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 Aménagement du territoire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ventilation fonctionnelle					
Evolution des recettes extraordinaires (exercice propre)					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
	2016	2017	2018	2019	2020
0 Recettes et dépenses générales	1.116.758,35	315.500,00	449.200,00	1.250.234,98	860.150,00
1 Administration générale	663.721,65	272.500,00	254.500,00	651.500,00	255.500,00
3 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Voiries-communications	5.000,00	35.000,00	128.000,00	45.000,00	460.000,00
5 Industrie - commerce	60.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Sylviculture- Agriculture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70>75 Enseignement	0,00	140.000,00	98.000,00	98.000,00	0,00
76>77 Culture et sports	159.600,00	182.000,00	2.000,00	3.000,00	21.500,00
78 Radio, télévision, presse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79 Culte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
80>86 Action Sociale	0,00	100.000,00	0,00	0,00	0,00
87 Santé publique et hygiène	420.000,00	140.000,00	50.500,00	475.000,00	302.500,00
90>92 Logement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 Aménagement du territoire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commentaires

AVIS DE LA COMMISSION DES FINANCES (article 12 du RGCC)

BUDGET 2020

Séance du 8 novembre 2019

Avis du Bourgmestre

Le budget 2020 a été établi conformément aux dispositions de la circulaire relative à l'élaboration des budgets des Communes de la Région Wallonne pour l'année 2020.

Afin d'établir un budget réaliste, nous avons pris comme référence, la balance générale des articles budgétaires, en date des travaux budgétaires.

Au niveau du service ordinaire, le résultat budgétaire de l'exercice s'élève à **€ 1.167.715,69** tandis que l'exercice propre présente un **résultat positif s'élevant à € 25.513,98** et ce, dans le respect du principe d'équilibre. Ce résultat positif à l'exercice propre est à pondérer de l'activation, tout comme pour les exercices précédents, du crédit spécial des recettes (préfigurant que 3% des dépenses de personnel et de dettes ne seraient pas engagés au cours de l'exercice 2019 et s'élevant à **€ 99.049,69**).

Au niveau des dépenses à l'ordinaire, à noter à nouveau une augmentation des dettes de transfert. **La dotation au CPAS** augmente de 3,75 % pour s'élever à un montant de **€ 499.568,96**. **La dotation de la Zone de Secours** s'élève à **€ 172.377,69**, ce qui représentera à nouveau une majoration de près de 11 %. Le lissage de l'évolution de celle-ci sur 5 ans étant terminé, cette majoration résulte d'une récupération des indexations non appliquées depuis 2015 conjuguée à une actualisation du nombre d'habitants de référence. **La dotation à la Zone de Police** reste inchangée et s'élève à **€ 289.912,83**. A noter également de nouveaux coûts, la contribution de notre commune au financement du projet de garde de médecine générale, la prise en charge des primes allouées dans le cadre de la gestion publique de l'assainissement autonome, les coûts liés au soutien à l'organisation des 'Repair Café', une majoration de notre intervention au niveau du Parc naturel, neutralisée en recettes. Par ailleurs, à souligner une diminution des coûts au niveau du réseau d'éclairage public et des fabriques d'église ainsi qu'une limitation au niveau des travaux forestiers.

Au niveau des recettes à l'ordinaire, à noter notamment :

- une légère augmentation de l'intervention du Fonds des Communes (+/- 3 %)
- l'impact de l'augmentation des diverses taxes (€ 115.523,26, qui participe à l'équilibre budgétaire mais ne libère pas de moyens pour les investissements)
- une légère augmentation du produit de la vente de l'eau, en lien avec la GPAA
- une stabilité du produit lié à la concession de nos sources à BRU
- une diminution importante du produit de la vente de bois sur pied (- 57 %)

Pour ce deuxième exercice de cette législature, le service extraordinaire a été élaboré de manière réaliste et très prudente. Il est équilibré à **€ 1.899.650,00**.

Au niveau du programme d'investissement, il est à noter :

Les investissements au niveau de la voirie et la réfection du mur du cimetière de Stoumont dans le cadre du FRIC 2019-2021

l'acquisition de deux véhicules, l'un pour le service des travaux, l'autre pour le service des eaux

l'achat d'une nouvelle tractopelle

le remplacement de la toiture à l'école de Rahier

la réalisation de différents travaux sur le réseau de production de de distribution d'eau (notamment, un nouveau forage et un nouveau réservoir à Stoumont. des travaux aux conduites. ...) ainsi que la réalisation des protections

forage et aménagement réservé à destination des travaux aux communes), afin que la réalisation des protections de captages

Différents investissements au niveau des clubs sportifs

Les projets programmés (€ 1.662.150) sont financés par la voie de subsides (36,5 %), de prélèvements des Fonds de réserve extraordinaire (18,5 %) et par la voie d'emprunts (45 %).

Le FRE disponible, après élaboration du budget 2020, s'élève à un montant de **€ 244.132,28**.

La problématique des scolytes et la saturation actuelle du marché du bois rend la situation financière de notre commune forestière particulièrement fragile. Prudence et vigilance resteront d'application tout au long de cet exercice 2020.

Avis de l'Echevine des finances

Le présent budget est établi dans le respect des dispositions légales réglant la gestion budgétaire communale.

A l'ordinaire, les recettes et dépenses ont été ajustées de manière à correspondre à la réalité en fonction des informations en notre possession à ce jour. L'exercice se solde par un résultat positif global de 1.167.715,69 €.

Le budget extraordinaire, équilibré à 1.899.650,00 € se centre principalement sur des investissements relatifs aux voiries, à la production et la distribution de l'eau et au renouvellement de notre parc de véhicules.

Ce programme reprend les dossiers et projets sélectionnés en fonction de critères prioritaires.

Avis du Directeur financier

Le budget 2020 qui est présenté ici propose diverses modifications par rapport aux budgets précédents.

Au service ordinaire, la crise des scolytes, la difficulté de présenter un budget à l'équilibre ces dernières années et les projets de la majorité ont déterminé le choix d'augmenter la fiscalité. Le tableau qui suit récapitule l'augmentation des taxes les plus importantes. Il est difficile et sans beaucoup d'intérêt d'estimer les recettes des taxes et redevances enrôlées/facturées qui dépendent de la demande (urbanisme, population, versage sauvage des déchets...).

	Recette 2020 supplémentaire	Recette 2021 supplémentaire
IPP 8% (+0,2%)	25.357,54 €	25.357,54 €
Précompte immobilier 2490 ca (+100 ca)	32.526,54 €	32.526,54 €
Séjour selon rôles 2018 (140 lits à 12,50 € ; 998 lits à 95 € et 10816 nuits à 0,30 €)	30.830,80 €	30.830,80 €
Seconde résidence (301 taxées en 2019: hypothèse de 151 à 600 € et 150 à 500 €)	15.100,00 €	15.100,00 €
Taxe piscines (100 €)	3.500,00 €	3.500,00 €
Indicateur-expert (début retour dans 2 ans) estimé à 2% de la recette annuelle du Pri	15.547,69 €	15.547,69 €
Eaux (+0,25 € sur 120 000 m ³) à pd 2020 (en attente du retour de la RW)	30.000,00 €	30.000,00 €
Taxe sur le débarquement/embarquement d'embarcations (taxe copiée sur Stavelot)	6.100,00 €	6.100,00 €
Retour fonds des communes (estimation RW sur 2500 ca) en 2021		20.462,16 €
Retour fonds des communes (8% IPP) en		

Total	158.962,57 €	179.424,73 €
--------------	---------------------	---------------------

Pour l'exercice 2020, le boni ne reflète pas ces hausses de taxes tout simplement parce que la recette de bois est fortement diminuée (-300.000 € au tableau des adaptations par rapport au crédit budgétaire 2019). Toutefois, il y aura une vente au printemps et en automne et, il semble que certaines communes qui ont vendu leur bois d'automne après Stoumont (nous sommes une des premières communes du calendrier perpétuel) ont obtenu des prix plus intéressants qu'au début de la saison de ventes. Nous pouvons donc espérer de bonnes nouvelles tout en restant prudents dans nos estimations budgétaires lesquelles sont calquées sur les estimations du DNF.

Au niveau des dépenses ordinaires, nous visons toujours une stabilité de la charge de la dette aux alentours de 600.000 € par an. L'effectif du personnel est stable mais les dépenses croissent naturellement (+ 50.000 € par rapport au budget initial 2019). Comme dans beaucoup de communes, les transferts obligatoires ont tendance à augmenter. Cette année, ce sont à nouveau la zone de secours et le CPAS qui s'accroissent (+ 18.000 € chacun), la zone de police restant stable depuis plusieurs années. Les efforts budgétaires ont donc porté principalement sur les frais de fonctionnement : outre les économies réalisées un peu partout dans chaque poste (on ronge l'os), le remplacement de l'éclairage public nous permet d'escompter une réduction importante des frais d'électricité. Un effort est fait pour renouveler plus régulièrement le parc automobile (un 4x4 acheté en 2018, un camion en 2019, un tractopelle et une camionnette en 2020). Par ailleurs, les frais de prestations de tiers au service des eaux sont interpellant depuis 2018 et nécessitent une prise de position ferme du collège quant à la renégociation de ce marché (au niveau des frais de déplacement) et au périmètre d'utilisation de ces services. Actuellement, le marché de services porte sur la « Maintenance des installations de traitement des eaux ». Il a coûté à la commune 98.320 € HTVA depuis juillet 2018.

Au service extraordinaire, le budget est sans grande surprise. Les gros projets se situent à la réfection des voiries du PIC 2019-2021 et à la continuation des projets de développement du réseau d'eau déjà entamés en 2019. La situation des bois étant très incertaine, nous n'avons pas prélevé du boni vers le fonds de réserve extraordinaire. Nous attendons le résultat du compte.

Avis du Directeur général ff

Sauf erreur ou omission involontaire, le projet budgétaire qui nous est soumis respecte les dispositions budgétaires et comptables des lois, décrets et règlements.

Ce budget 2020 a été élaboré conformément aux prescriptions de la circulaire budgétaire relative à l'élaboration des budgets des communes de la Région wallonne pour l'année 2020.

L'équilibre est atteint pour cet exercice. Toutefois, la crise des scolytes et le déséquilibre engendré sur les marchés ont des répercussions directes sur la Commune de Stoumont et ses recettes en provenance de l'exploitation forestière. L'impact des décisions du Conseil communal en matière de fiscalité quant à lui ne se fera pleinement ressentir qu'à partir de 2021. Le mécanisme de crédit spécial de recette a donc une nouvelle fois été activé.

L'exercice budgétaire reste périlleux et certaines dépenses ont été priorisées. L'augmentation constante du coût des entités consolidées n'est pas compensée par des subventions, hormis l'intervention provinciale pour la zone de secours. Des charges de plus en plus lourdes pèsent sur les pouvoirs locaux.

Glossaire

Termes

Définitions:

Exercice propre	L'exercice du document allant du 1er janvier au 31 décembre
Exercices antérieurs	Les opérations antérieures à l'exercice propre
Résultat global	Le boni ou le mali de l'exercice propre cumulé avec celui des exercices antérieurs
Dépenses de transfert	Dépenses effectuées à destination de tiers à la commune (d'autres institutions, organismes, ménages ..)
Recettes de transfert	Recettes en provenance de tiers (subsides, taxes, ...)
Recettes de prestation	Recettes découlant de services payants rendus par la commune, de locations, de droits d'entrée ...
Dépenses de prélèvements	Sommes prélevées sur les excédents budgétaires par la commune pour alimenter des fonds de réserves ordinaires ou extraordinaires (pour financer des dépenses d'investissement sur fonds propres) ou des provisions (pour faire face à des charges futures importantes)
Recettes de prélèvements	Utilisation des fonds de réserve et des provisions (constitués au moyen des dépenses de prélèvement)
Ordinaire	Les recettes et dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune (taxes, subventions , salaires,électricité,fournitures,...)
Extraordinaire	Les dépenses et leurs moyens de financement afférentes aux investissements (travaux importants, rénovations, achat de matériel et de véhicules etc ...)